



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} septembre 2022
Français
Original : anglais

Situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 17 de la résolution [2592 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité et du paragraphe 54 de sa résolution [2628 \(2022\)](#), le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution des mandats de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits survenus entre le 7 mai et le 23 août 2022.

II. Situation politique et sécurité

A. Évolution de la situation politique et activités de l'Organisation

2. Au cours de la période considérée, le processus électoral national a été mené à son terme : le Parlement a été formé et, le 15 mai, Hassan Sheikh Mohamud a été élu dixième président de la République fédérale de Somalie.

3. Avant ces deux événements, une solution avait été apportée au différend concernant la députation de la région de Gedo (Djoubaland). Deux groupes de députés distincts avaient été élus, l'un à Garbahaarrey et l'autre à El Wak, chacun se disant légitime et demandant à être reconnu. Le 8 mai, le Président de la Chambre du peuple, Sheikh Adan Mohamed Nuur « Madobe », à l'issue de délibérations et de consultations, a officiellement reconnu les députés d'El Wak, ce qui a permis la tenue de l'élection présidentielle.

4. L'élection présidentielle s'est déroulée lors d'une unique session parlementaire conjointe tenue dans le hangar de l'armée de l'air somalienne à l'aéroport international Aden Adde et s'est conclue en trois tours de scrutin. La sécurité a été assurée par la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) avec l'appui technique et opérationnel de l'ONU. Six candidats s'étant retirés peu avant le début du vote, 33 candidats, dont une femme, étaient en lice.

5. Le Président sortant, Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmajo », a reconnu sa défaite et M. Mohamud a immédiatement prêté serment. Les parties prenantes somaliennes se sont généralement félicitées de la tenue de l'élection, qui s'est déroulée dans le calme et en toute transparence. M. Mohamud a pris pleinement ses fonctions le 23 mai avant d'être officiellement investi le 9 juin lors d'une cérémonie



qui s'est tenue en présence de responsables nationaux et de dirigeants de pays de la région, notamment les Présidents djiboutien et kényan et les Premiers Ministres égyptien et éthiopien.

6. Pour sa première visite dans le pays, M. Mohamud s'est rendu à Baidoa le 31 mai et s'est entretenu avec le Président de l'État du Sud-Ouest, Abdiaziz Hassan Mohamed « Laftagareen ». Le 2 juin, il s'est rendu à Dhuusamarreeb pour y rencontrer le Président du Galmudug, Ahmed Abdi Kariye « Qoor ». Ces deux dirigeants d'États de la fédération étaient des proches alliés de M. Farmajo. M. Mohamud, qui a fait du dialogue et de la réconciliation deux éléments clés de son programme national, a notamment mis l'accent sur la sécurité, les questions constitutionnelles et le fédéralisme. Il a également nommé un Envoyé spécial pour la sécheresse.

7. Les 11 et 12 juin, M. Mohamud a convoqué à Mogadiscio le Conseil consultatif national, qui a réuni (outre le nouveau Président lui-même) le Premier Ministre sortant, les dirigeants des États de la fédération et le Gouverneur de la région de Banaadir. Le Conseil a redit qu'il fallait accélérer la mise en œuvre du fédéralisme, préserver les acquis du processus de révision constitutionnelle, s'entendre sur un nouveau calendrier pour la constitution provisoire et mettre sur pied un système judiciaire national indépendant. Il a également souligné qu'il fallait mettre pleinement en œuvre le dispositif de sécurité nationale et, notamment, accélérer la constitution des forces et renforcer la lutte contre le terrorisme. Il a souligné en outre qu'il fallait élaborer un régime électoral démocratique unifié et convenu d'accorder toute son attention au dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien et le « Somaliland ». Il a dit aussi qu'il fallait de toute urgence remédier à la crise provoquée par la sécheresse et recommandé une plus grande coopération dans la fourniture de l'aide humanitaire aux personnes les plus touchées.

8. Le 15 juin, M. Mohamud a nommé Premier Ministre Hamza Abdi Barre, un député du Djoubaland, lequel a été confirmé dans ses fonctions le 25 juin par un vote unanime de la Chambre du peuple. M. Barre n'ayant pas achevé de former son gouvernement dans les 30 jours prévus à cette fin, la Chambre du peuple lui a donné jusqu'au 4 août pour le faire.

9. Après de longues consultations, le gouvernement a été annoncé le 3 août. Il comprend 26 ministres, 24 secrétaires d'État et 25 vice-ministres. Les femmes se sont vu attribuer 10 postes ministériels, soit quelque 13 % du total, un chiffre légèrement supérieur au gouvernement précédent (11,7 %) mais inférieur à ce qu'avaient préconisé l'ONU, les militantes somaliennes et les partenaires internationaux lors des tractations pour la formation du gouvernement. Le gouvernement a été entériné par le Parlement le 7 août.

10. On notera parmi les membres du gouvernement la présence d'un ancien commandant en second des Chabab, Mukhtar « Abu Mansour » Robow Ali, qui avait été arrêté en décembre 2018 alors qu'il tentait de se porter candidat à la présidence de l'État du Sud-Ouest et qui est resté emprisonné sans jugement jusqu'à sa nomination ministérielle. Il a été nommé Ministre des awqaf et des affaires religieuses à l'issue de semaines de négociations sur les conditions de sa libération et les fonctions qu'il pourrait occuper au sein du nouveau pouvoir.

11. Le 21 août, l'Assemblée de l'État du Djoubaland a modifié les articles 28 et 70 de la constitution de l'État et porté à cinq ans la mandature de l'Assemblée et du Chef de l'exécutif, ce qui pourrait permettre au Président en exercice du Djoubaland, Ahmed Islam « Madobe », de rester en fonction pendant deux années supplémentaires. L'opposition a critiqué cette modification constitutionnelle.

12. Le Représentant spécial du Secrétaire général a pris très tôt contact avec les nouveaux dirigeants fédéraux et les responsables régionaux pour discuter avec eux de leurs priorités et déterminer comment l'ONU pourrait les aider. En particulier, il a rencontré M. Mohamud, M. Barre et le ministre des affaires étrangères, Abshir Omar Huruse, et s'est rendu dans plusieurs capitales régionales. Par ailleurs, la MANUSOM a permis la tenue de réunions avec les principaux partenaires internationaux en vue de coordonner l'appui apporté aux priorités gouvernementales.

B. Élections et appui apporté par l'Organisation

13. À l'issue du cycle électoral 2021-2022, les ressources fournies par les donateurs (12,3 millions de dollars) ont toutes été versées par le truchement du Programme conjoint des Nations Unies à l'appui des élections au suffrage universel en République fédérale de Somalie. La plupart des biens achetés grâce aux fonds des donateurs pour équiper les comités électoraux ont été remis à la Commission électorale nationale indépendante, comme convenu avec les donateurs internationaux et le cabinet du Premier Ministre. Ces biens pourront être utilisés par la Commission lors de futures élections.

14. Tout au long de la période considérée, la MANUSOM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont continué d'apporter un appui opérationnel à la Commission électorale nationale indépendante et d'œuvrer au renforcement de ses capacités institutionnelles. En coordination notamment avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le PNUD, la MANUSOM s'est rapprochée de la Commission électorale transitoire du Puntland en vue de préparer les élections aux conseils de district du Puntland prévues en décembre 2022. En particulier, elle a aidé la Commission à établir le plan d'organisation des élections, à élaborer une stratégie d'éducation des électeurs et un plan de mise en œuvre et à réviser les manuels de formation électorale.

C. Sécurité : évolution de la situation

15. La situation en matière de sécurité est restée précaire ; on a ainsi recensé en moyenne 227 incidents par mois entre mai et juillet, imputables pour la plupart encore aux Chabab. Les forces de sécurité somaliennes et l'ATMIS sont restées les principales cibles des attaques, généralement des attaques éclair ou des attaques menées au moyen d'engins explosifs improvisés. Les régions de Banaadir, du Bas-Chébéli et de Bay ont été les plus touchées par les activités des Chabab.

16. Le 11 mai, un individu portant un engin explosif improvisé a fait détonner l'engin à un poste de contrôle de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité dans le quartier de Wadajir à Mogadiscio, tuant au moins quatre personnes et en blessant au moins six autres. Revendiqué par les Chabab, cet attentat est la cinquième attaque-suicide à l'engin explosif improvisé menée à Mogadiscio en 2022 et la sixième à l'échelle du pays.

17. Dans la région du Galguduud, le 13 mai, l'armée nationale somalienne, les forces des Darwish de Galmudug et les forces d'Ahl al-Sunna wal Jama'a se sont affrontées dans la ville de Dhuusamarreeb, faisant des victimes des deux côtés, notamment des civils. Le jour suivant, après le retrait de la ville des forces d'Ahl al-Sunna wal-Jama'a, l'armée nationale somalienne a lancé une opération militaire contre les bastions du groupe à Bohol.

18. Le 15 mai, jour de l'élection présidentielle, l'aéroport international Aden Adde a été visé par six obus de mortier de 81 mm, dont quatre sont tombés à quelque 900 mètres du hangar de l'armée de l'air somalienne où se déroulait le scrutin.

19. Le 9 juin, sept roquettes de 107 mm ont été tirées depuis la banlieue ouest de Mogadiscio, touchant une zone d'habitations du quartier de Wadajir. Jusqu'à trois civils auraient été tués dans l'attaque, qui n'a pas été revendiquée.

20. Le 28 juin, les Chabab ont attaqué une base opérationnelle avancée de l'ATMIS à Mareer (Bas-Chébéli), tirant quatre roquettes de 107 mm qui n'ont pas explosé. Une roquette est tombée à l'entrée de la base et les trois autres à l'extérieur. Il a été établi que les Chabab avaient modifié les roquettes en y attachant des bonbonnes de gaz remplies d'explosifs, une technique inédite en Somalie.

21. Dans le Hirschébéli, le 12 juin, l'armée nationale somalienne et des milices de clan locales ont attaqué ensemble une base des Chabab à Bacda, un village du district de Matabaan (région du Hiraan), boutant les combattants du groupe hors de la zone et s'emparant de leurs armes. De même, le 17 juin, une force composée de milices de clan locales, des Darwish de Galmudug et de l'armée nationale somalienne a repoussé les attaques des Chabab contre le village de Baxdo (région du Galguduud).

22. Des activités de combattants de Daech en Somalie ont continué d'être signalées dans la région de Banaadir et dans la région du Bari (nord du Puntland). Ces éléments sont en concurrence avec les Chabab, groupe affilié à Al-Qaida, mais leur influence reste surtout circonscrite à la région du Bari. Le 27 mai, un engin explosif improvisé déposé par Daech en Somalie a explosé à Mogadiscio, blessant trois policiers somaliens. Le 25 juin, la police locale a saisi un bateau en provenance du Yémen transportant des armes automatiques et des lance-roquettes au large de la ville de Bandarbeyla (région du Bari). L'enquête a permis d'établir que la cargaison était destinée à Daech en Somalie.

23. Le 17 juillet, à Hantiwadag, l'un des bourgs de la ville de Jawhar, un véhicule piégé a explosé à l'hôtel Nuur Doob, faisant plusieurs morts et de nombreux blessés, dont deux secrétaires d'État. L'explosion a également touché les bâtiments voisins, causant des dommages importants.

24. Le 20 juillet, les Chabab ont attaqué les villages de Yeed, Ato et Waashaqo dans la région du Bakool, le long de la frontière entre la Somalie et l'Éthiopie. Le groupe aurait pris le contrôle de ces villages et détruit plusieurs biens, dont des installations de la police Liyu éthiopienne. Plusieurs policiers Liyu ont été tués (nombre non confirmé). Les Chabab se sont retirés dans la nuit du 20 juillet. Ils ont de nouveau attaqué le village d'Ato le 29 juillet et affronté la police Liyu.

25. Le 27 juillet, à Marka (région du Bas-Chébéli), les Chabab ont mené une attaque à l'engin explosif improvisé contre le siège du district de Marka. Au moins 11 personnes ont été tuées, dont le commissaire du district de Marka. Le 29 juillet, à Baidoa, les Chabab ont mené une attaque semblable contre le Ministre de la justice de l'État du Sud-Ouest, Hassan Ibrahim Hassan « Lugbur », après la prière du vendredi. Le Ministre et son fils ont été tués et au moins neuf autres personnes ont été blessées.

26. Le 19 août, les Chabab ont lancé une attaque complexe contre l'hôtel Hayat de Mogadiscio, un lieu fréquenté par les responsables somaliens. L'attaque a commencé par une série de violentes explosions avant que l'hôtel ne soit pris d'assaut. L'affrontement entre les combattants du groupe et les forces de sécurité a duré environ 30 heures et fait 21 morts et 117 blessés.

III. Autres activités de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies

A. Égalité des genres et avancement des femmes

27. En dépit des efforts de sensibilisation déployés de concert par les ambassadeurs de bonne volonté, les organisations de la société civile, les partenaires internationaux et l'ONU, les élections nationales n'ont pas permis d'atteindre le quota d'élues visé (30 %), seuls 20 % des sièges de la Chambre du peuple étant revenus à des femmes, soit une baisse par rapport au chiffre atteint en 2016 (24 %). On constate toutefois une légère augmentation des sièges échus aux femmes à la Chambre haute (26 %, contre 24 % en 2016). Sur l'ensemble des deux chambres, le nombre de femmes représentées au Parlement a baissé et s'est établi désormais à 67 sièges, contre 80 sièges à l'issue des élections de 2016. L'ONU poursuit son action en faveur de la représentation et de la participation des femmes, le Parlement s'appropriant à former ses commissions.

28. Un programme conjoint consacré aux femmes et à la paix et à la protection, financé par le Fonds pour la consolidation de la paix et le Fonds commun pour la Somalie et conduit par le PNUD, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et la MANUSOM, a fourni un appui au renforcement des capacités et aidé à la préparation de la mise en œuvre du plan d'action national relatif à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, lequel doit encore être approuvé par le conseil des ministres. Le programme a permis d'assurer des formations de renforcement des capacités à l'attention des Ministères de la condition féminine de l'État fédéral et des États de la fédération et des organisations de la société civile dirigées par des femmes. Dans le cadre du programme, ONU-Femmes apporte son appui à la création de réseaux de femmes sur la paix dans les États de la fédération. Jusqu'à présent, six réseaux ont été créés dans cinq États et la région de Banaadir. Par ailleurs, le PNUD a facilité une évaluation des besoins des Ministères de la condition féminine de l'État fédéral et des États de la fédération et des organisations de la société civile participant à la mise en œuvre du programme. Les premières conclusions et recommandations de l'évaluation ont été présentées le 28 juillet à Mogadiscio lors d'un atelier d'information auquel ont participé toutes les parties prenantes. Avec l'appui d'ONU Femmes et d'un partenaire international, le Ministère fédéral de la condition féminine et de la promotion des droits humains a organisé à l'attention des membres du comité directeur technique créé en février 2022 une formation de renforcement des capacités consacrée au programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

29. La MANUSOM a lancé des consultations avec les principales militantes de la société civile en vue de faire avancer le programme sur les femmes et la paix et la sécurité, l'idée étant de réfléchir aux moyens d'influer sur la mise en œuvre des priorités nationales énoncées dans le communiqué du Conseil consultatif national en date du 12 juin. Une première rencontre avec des femmes influentes de Mogadiscio et des ambassadrices de bonne volonté a eu lieu le 23 juin. Cinq autres rencontres sont prévues dans les cinq autres États de la fédération. Le résultat des consultations permettra à l'ONU d'établir ses priorités à l'appui du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et de renforcer ses activités de sensibilisation et son action auprès de la société civile.

30. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a continué de renforcer son action en vue de mettre fin aux violences sexuelles et fondées sur le genre. Des forums de discussion réunissant des hommes, des garçons et des responsables locaux et religieux et visant à mettre un terme aux violences de genre et

aux mutilations génitales féminines ont été organisés en vue d'accélérer le consensus entre les principales parties prenantes. L'appui du PNUAD a également pris l'ouverture d'un centre d'aide et de services juridiques à Boosaaso (Puntland), afin que les femmes et les adolescentes ayant fait l'objet de violences de genre puissent facilement accéder à des services d'information et d'aide juridiques. L'initiative visait à favoriser la bonne mise en œuvre de la législation sur les infractions sexuelles au Puntland, dont l'objet est de protéger les femmes et les filles des violences de genre, et à renforcer la confiance des rescapées qui demandent justice et protection.

B. Autonomisation des jeunes

31. Du 21 au 23 juin, le FNUAP et un partenaire d'exécution, en collaboration avec des organisations locales dirigées par des jeunes et des partenaires de la société civile, ont organisé un forum sur la jeunesse, les élections et la démocratisation à Dhuusamarreeb (État du Galmudug). Ce forum, le deuxième du genre organisé dans le pays, a rassemblé 120 participants venus de tout le Galmudug, dont des jeunes des deux sexes, des membres de la société civile et des acteurs politiques.

32. Du 26 au 31 mai, à Hargeysa (« Somaliland »), le FNUAP et le PNUD ont organisé un atelier à l'intention de cinq centres de jeunesse – ceux de Boosaaso et Garoowe (Puntland), de Gebiley et Hargeysa (« Somaliland ») et de Mogadiscio (Banaadir) – dans le but d'élaborer un modèle de centre flexible capable d'offrir aux jeunes des services intégrés.

C. Coordination de l'aide au développement

33. Le 7 juin, l'équipe spéciale nationale chargée de la lutte contre les inondations et la sécheresse et le ministère de l'énergie et de l'eau ont organisé un atelier virtuel sur l'aménagement des eaux et les changements climatiques dans le bassin du fleuve Chébéli. L'atelier a permis de mettre en évidence les principaux résultats de la collaboration transfrontalière dans la région, notamment une meilleure gestion des ressources en eau, le recours aux outils de modélisation et l'élaboration de solutions naturelles aux inondations. L'équipe spéciale bénéficie de l'appui de la MANUSOM et de plusieurs organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

34. Avec l'appui de l'Organisation, une étude a été lancée le 28 juin en vue de cartographier le mouvement des dunes de sable à Hobyo (Galmudug) depuis les 10 dernières années. Cette étude contribuera à l'avancement du projet « Breaking the Climate-Conflict Cycle in Galmudug » (Rompre le cercle vicieux climat-conflits dans le Galmudug). Ce projet vise à réduire les déplacements et les conflits dus à des facteurs environnementaux dans le Galmudug par des investissements ciblés dans les infrastructures hydrauliques, le développement des techniques, des capacités et des infrastructures sociales adaptées au climat et une meilleure sensibilisation.

35. Pour la première fois de son histoire, la Somalie a envoyé une délégation au Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption qui s'est réuni à Vienne du 13 au 17 juin. Les autorités somaliennes ont continué de participer au premier cycle de l'examen entrepris dans le cadre du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention, rassemblant les données à consigner dans la liste de contrôle pour l'auto-évaluation (ce recueil de données est un élément essentiel de l'examen, qui porte sur l'ensemble du dispositif de gouvernance et de lutte contre la corruption du pays). Ces données viendront alimenter en temps voulu l'examen de pays.

36. Le 18 mai, les autorités somaliennes et le Fonds monétaire international (FMI) ont conclu un accord de principe concernant les deuxième et troisième revues du programme économique du pays appuyé par une facilité élargie de crédit. Cet accord permettra au Gouvernement somalien d'accéder à des financements dans le cadre d'un allègement de sa dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

37. Le 17 juin, le FMI a achevé les revues en cours dans le cadre de la procédure d'allègement de la dette de la Somalie. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés peut désormais se poursuivre et le FMI verser son aide. Le 27 juillet, la Banque mondiale a approuvé une subvention de 100 millions de dollars visant à appuyer les efforts de réforme de la Somalie et à lui permettre d'atteindre le point d'achèvement prévu par l'Initiative, ce qui la rendra alors éligible à un allègement complet et irrévocable de sa dette.

D. Aide humanitaire

38. Après quatre (et peut-être bientôt cinq) saisons des pluies consécutives déficitaires, la Somalie fait face à une sécheresse catastrophique. Son impact et les difficultés économiques qui s'accumulent ont démultiplié les besoins humanitaires. On estime que près de 50 % de la population, soit 7,8 millions de personnes, sont touchées par la sécheresse.

39. Selon le Réseau pour la surveillance des retours et des dispositifs de protection (un projet conduit par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), plus d'un million de personnes ont dû quitter leurs foyers entre janvier 2021 et juin 2022 en raison de la sécheresse, principalement dans les régions du centre et du sud. La région de Banaadir a connu l'afflux de personnes le plus important (300 000 personnes déplacées), suivie des régions de Galguduud (128 000) et de Mudug (109 000).

40. La famine pourrait frapper très vite si les prix des denrées alimentaires continuent d'augmenter et que l'aide humanitaire ne parvient plus aux personnes les plus vulnérables, notamment les groupes marginalisés et les clans minoritaires. On estime que 7,1 millions de personnes, soit 45 % de la population, pourraient se trouver dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. Pour la première fois depuis 2017, on a recensé des zones relevant de la phase 5 (Famine) du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, une situation qui touche plus de 213 000 personnes. Selon les prévisions du Réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine et du Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les précipitations de la saison *deyr* (saison des pluies allant d'octobre à décembre) seront en 2022 inférieures à la moyenne, ce qui laisse penser que, même dans le meilleur des cas, la sécurité alimentaire ne s'améliorera pas avant mi-2023, au plus tôt.

41. La sécheresse fait des ravages chez les enfants, les femmes et les personnes âgées. Quelque 1,5 million d'enfants âgés de moins de 5 ans risquent de souffrir de malnutrition aiguë, dont près de 386 400 de malnutrition sévère. Plus de 750 enfants seraient morts dans des centres de lutte contre la malnutrition depuis janvier 2022. Par ailleurs, parmi les personnes touchées par la sécheresse, plus de 1,2 million sont des femmes et des filles en âge de procréer.

42. Les épidémies se sont multipliées dans les régions où la sécheresse a contraint les populations à boire de l'eau contaminée et vivre dans de mauvaises conditions d'hygiène. Depuis janvier 2022, près de 9 300 cas supposés de choléra ont été signalés dans 24 districts touchés par la sécheresse. La plupart des malades étaient des enfants de moins de 5 ans vivant dans des camps de personnes déplacées de zones rurales.

43. On estime que 6,4 millions de Somaliens et de Somaliennes n'ont pas un bon accès à l'eau. Le niveau des fleuves Djouba et Chébéli a chuté de 30 % par rapport à leur moyenne à court terme. Dans les zones les plus touchées par la sécheresse, un tiers du bétail a péri depuis mi-2021, anéantissant les moyens de subsistance des populations. La persistance de la sécheresse et de l'insécurité alimentaire et hydrique plonge les femmes et les filles dans des situations de grande pauvreté et de grandes privations, ce qui accroît leur vulnérabilité face aux violences de genre.

44. La sécheresse a anéanti les moyens de subsistance des Somaliens et Somaliennes les plus vulnérables, dont la résilience a été entamée par des décennies de conflits prolongés, de chocs climatiques, d'invasions de criquets et d'épidémies. On estime que 2,4 millions d'enfants en âge scolaire ont été touchés par la sécheresse ; quelque 720 000 enfants scolarisés en 2021-2022 risquent de ne pas retourner en classe.

45. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de peser sur la situation humanitaire. Au 20 août, le pays avait enregistré un total de 27 162 cas, dont 1 350 cas mortels (5 %). Selon l'Organisation mondiale de la Santé, plus de 2,43 millions de personnes en Somalie ont été complètement vaccinées contre le COVID-19 et 4,49 millions de doses de vaccins ont été administrées.

46. En raison principalement des conflits en cours et de l'insécurité, qui mettent en danger les travailleurs humanitaires et les empêchent d'aider les personnes dans le besoin, il a encore été difficile d'assurer l'accès humanitaire. Dans certaines zones, les difficultés logistiques entravent également l'accès humanitaire. Quelques 740 000 personnes vivent dans des zones contrôlées par des groupes armés non étatiques, dans lesquelles il est très difficile d'apporter une aide humanitaire.

47. Malgré l'insécurité et les difficultés opérationnelles et financières, 304 acteurs humanitaires, dont 238 ONG nationales, sont restés présents dans 73 des 74 districts de toutes les régions et de tous les États, fournissant une assistance vitale aux personnes les plus vulnérables.

48. Quelque 5,3 millions de Somaliens et Somaliennes ont bénéficié d'une aide humanitaire entre janvier et juillet 2022. Des dispositifs de coordination par zone fonctionnent actuellement dans 38 districts. En outre, un mécanisme d'intervention rapide a été mis sur pied pour apporter une aide d'urgence multisectorielle aux personnes nouvellement déplacées. Cependant, l'ampleur et la gravité de la crise provoquée par la sécheresse dépassent les ressources et les moyens disponibles.

49. Le 24 juin, les partenaires humanitaires ont publié le plan d'action sécheresse et de prévention de la famine pour 2022, qui vise à venir en aide à 6,4 millions de personnes touchées par la sécheresse. D'un montant prévu de 993,3 millions de dollars, le plan décrit les mesures à prendre pour prévenir la famine en Somalie et leurs coûts. Il s'agit d'une nouvelle version du plan d'action sécheresse qui avait été établi fin 2021 et joint en annexe au Plan d'aide humanitaire de 2022 pour la Somalie. Bien que les donateurs aient considérablement augmenté leur financement, le pire ne pourra être évité que si le nouveau plan est rapidement et intégralement financé. Au 31 août, le Plan d'aide humanitaire de 2022, qui a besoin de près de 1,5 milliard de dollars pour venir en aide aux 5,5 millions de Somaliens les plus vulnérables, était financé à hauteur de 67 %. Le 19 août, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence a annoncé que le Fonds central pour les interventions d'urgence allait allouer 10 millions de dollars supplémentaires à l'action visant à prévenir toute dégradation de la situation, rappelant combien la crise était grave et qu'il fallait continuer d'affecter des ressources à une situation qui ne devrait pas s'améliorer avant au moins la mi-2023.

50. Du 24 au 28 juillet, le Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence du Comité permanent interorganisations s'est rendu en Somalie pour y rencontrer des personnes touchées par la sécheresse, des acteurs humanitaires, des donateurs et des responsables gouvernementaux, mobiliser des ressources supplémentaires et sensibiliser à la gravité de la situation.

51. Des centaines de milliers de personnes étant menacées de famine jusqu'en septembre 2022 au moins, il faut de toute urgence renforcer l'aide humanitaire, en veillant à ce qu'elle soit intégrée. Les taux de malnutrition et de mortalité dans les districts de Baidoa et de Buurhakaba (région de Bay) témoignent déjà de l'extraordinaire gravité de la situation.

E. Droits humains et protection

1. Droits humains

52. Durant la période considérée, la MANUSOM a dénombré 419 victimes civiles parmi la population somalienne (173 morts et 246 blessés), ce qui représente une baisse de 2 % par rapport à la période précédente (428 victimes civiles). Parmi ces victimes, 249 (59 %) ont été pris pour cible par des acteurs non identifiés, 88 (21 %) par les Chabab, 46 (11 %) par les forces de sécurité étatiques, 30 (7 %) par les milices de clan et 6 (1 %) par la police Liyu.

53. Les Chabab ont continué de cibler les personnes prenant part aux opérations électorales, même après la fin des élections. La MANUSOM a dénombré six victimes (trois morts et trois blessés), dont trois délégués électoraux (hommes), un à Mogadiscio le 13 juin et deux à Beledweyne les 14 et 27 mai.

54. Les journalistes et les professionnels des médias ont continué de faire l'objet de graves menaces dans l'exercice de leur liberté d'expression. Le 27 juin, deux journalistes de télévision ont été blessés lorsque leur véhicule qui accompagnait une délégation gouvernementale a été touché par un engin explosif improvisé dans le village de Qabno (district de Matabaan, région du Hiraan). L'attaque a été revendiquée par les Chabab. Le 21 août, à Mogadiscio, un membre de la Police somalienne aurait tiré sur un journaliste qui filmait l'attaque des Chabab contre l'hôtel Hayat et l'aurait blessé. La Police a ouvert une enquête.

55. La MANUSOM a indiqué que 17 journalistes avaient été arrêtés et détenus arbitrairement, dont 11 au « Somaliland » et 5 dans l'État du Sud-Ouest, pour avoir, entre autres, critiqué la police, révélé des faits de détournement de l'aide humanitaire par des fonctionnaires de l'État ou couvert des manifestations. Tous ont par la suite été libérés, sans avoir été inculpés ou après avoir comparu devant un juge. Le 19 juillet, un ministre du gouvernement du « Somaliland » a annoncé en conférence de presse la suspension des activités d'un télédiffuseur international sur tout le territoire du « Somaliland ». En outre, dans le « Somaliland », on a rapporté que 5 civils (hommes) avaient été tués et 86 personnes blessées lors de manifestations qui se sont déroulées le 11 août dans divers endroits du territoire. On a rapporté également que 332 personnes avaient été arrêtées avant d'être relâchées pour la plupart.

56. Le 6 août, la Cour régionale de la région du Woqooyi Galbeed a condamné une femme de 22 ans qui s'était convertie au christianisme à cinq ans de prison en application du code pénal somalien. Celle-ci s'est vu accorder 30 jours pour faire appel.

2. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

57. Le 12 juin, l'équipe spéciale chargée de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme a achevé d'examiner l'évaluation des risques et les mesures d'atténuation envisagées s'agissant de l'appui apporté par le Service de la lutte antimines à l'armée nationale somalienne.

58. Du 20 au 24 juin, l'Union africaine, l'ATMIS, la MANUSOM et le BANUS ont participé à un atelier destiné à réviser le Manuel de formation préalable au déploiement UA-ONU établi à l'intention des pays fournissant des contingents et du personnel de police à l'ATMIS, conformément aux mesures d'atténuation prises dans le cadre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme eu égard aux activités de renforcement des capacités de l'ATMIS. Les participants ont notamment actualisé les modules portant sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, la protection des civils, le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire, la protection de l'enfance et les femmes et la paix et la sécurité.

3. Sort des enfants en temps de conflit armé

59. Du 7 au 31 mai, l'équipe spéciale (surveillance et information) pour la Somalie, chargée de recenser les violations graves commises contre les enfants en temps de conflit armé, a recensé 153 violations graves dont ont été victimes 151 enfants (135 garçons et 16 filles). Au total, 72 enfants ont été tués ou blessés, 21 ont été enlevés et 17 ont subi des viols ou d'autres formes de violence sexuelle. Deux écoles ont également été attaquées. Parmi les violations recensées, 71 (46 %) ont été le fait des Chabab, 44 (29 %) des forces armées de l'État fédéral ou des États de la fédération, 32 (21 %) d'éléments armés non identifiés, 3 (2 %) des milices de clan et 3 (2 %) d'Ahl al-Sunna wal-Jama'a.

60. Le 20 juin, à Mogadiscio, la MANUSOM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont rencontré des représentants du Comité interministériel sur le sort des enfants en temps de conflit armé en vue d'établir un cadre conjoint pour le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de 2019 visant à accélérer la mise en œuvre des plans d'action. Parmi les participants figuraient les directeurs généraux et les référents protection de l'enfance de quatre ministères (Ministère de la défense, Ministère de la condition féminine et de la promotion des droits humains, Ministère de la justice et Ministère de la sécurité intérieure). Les participants ont convenu de coordonner les analyses trimestrielles des tendances établies par l'équipe spéciale (surveillance et information) pour la Somalie et d'y donner suite et de mettre pleinement en œuvre les activités prévues dans la feuille de route.

4. Prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre

61. Grâce au dispositif de suivi et de communication de l'information, la MANUSOM a confirmé deux affaires de viol, l'une concernant une fillette de 9 ans dans le Djoubaland et l'autre une fillette de 12 ans dans le Galmudug. Les auteurs présumés des faits, un soldat de l'armée nationale somalienne et un membre d'une milice de clan, ont été arrêtés et les rescapées ont reçu des soins médicaux.

62. Le 15 juin, le groupe de travail sur les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information s'est réuni et a analysé les tendances en matière de violences sexuelles liées aux conflits. Il s'est dit préoccupé de l'impact des changements climatiques sur les femmes et les filles, les violences de genre ayant fortement augmenté dans les zones de déplacement. Il a convenu de renforcer son action de sensibilisation auprès du Gouvernement et des autres parties prenantes afin de faire en sorte que la prévention et la répression des violences sexuelles et fondées

sur le genre soient pleinement prise en compte dans le plan d'action sécheresse et de prévention de la famine. En août, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et ses partenaires ont amplifié leurs interventions liées aux violences de genre dans les zones où des incidents ont été signalés.

63. Le 19 juin, à Mogadiscio, la MANUSOM a, en coordination avec un partenaire local, célébré la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit. Plusieurs activités avaient été organisées, notamment une manifestation qui a réuni 50 représentants d'organisations de la société civile, des représentants d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies, des fonctionnaires gouvernementaux et 30 rescapées de violences sexuelles liées aux conflits. Les rescapées, qui avaient suivi une formation professionnelle spécialisée de trois mois, se sont vu remettre un certificat de compétences – une étape essentielle sur la voie de leur autonomisation économique et pour ne plus être stigmatisées.

F. Appui au secteur de la sécurité, à l'état de droit et à la stabilisation

1. Exécution du Plan de transition de la Somalie

64. Un groupe des principaux partenaires de la sécurité, réunissant des diplomates et présidé par le Conseiller pour les questions de sécurité nationale de Somalie, a été créé. Il s'est réuni le 14 juillet pour examiner les priorités communes et la mise en œuvre du Plan de transition de la Somalie. Un groupe de travail technique a également été créé et s'est réuni le 24 juillet pour entamer l'examen des questions techniques.

65. Conformément à la résolution [2628 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité, le BANUS a mis sur pied une cellule de planification de la transition, qui est chargée d'appuyer la reconfiguration de l'ATMIS et le transfert des fonctions de sécurité au Gouvernement fédéral somalien. La cellule a notamment pour tâches de procéder à une analyse et à une planification stratégiques, de faciliter la collaboration et d'améliorer les capacités de suivi et d'évaluation de l'ONU pour que celle-ci puisse dûment appuyer le transfert des fonctions de sécurité de l'ATMIS aux forces de sécurité somaliennes.

66. Conformément au concept d'opération de l'ATMIS et aux conclusions de la conférence des commandants de secteur de la MANUSOM qui s'est tenue du 14 au 17 mars, le BANUS a établi des centres de coordination des opérations conjointes au sein des quartiers généraux de tous les secteurs de l'ATMIS, à savoir les secteurs de Mogadiscio, de Baidoa, de Beledweyne, Dhooble, de Jawhar et de Kismayo. Le Bureau s'emploie par ailleurs à établir des bases logistiques pour les opérations conjointes dans tous les secteurs de l'ATMIS, lesquels doivent être redéfinis pour correspondre aux emplacements des forces de sécurité somaliennes.

67. Le 6 juillet, le Secrétaire général adjoint de l'appui opérationnel et le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine ont organisé un dialogue interactif avec les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à l'ATMIS afin d'examiner les implications en matière d'appui linguistique de la résolution [2628 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité. Les participants se sont félicités des mesures prises pour assurer un appui logistique adapté et qui réponde aux besoins de forces plus mobiles et plus souples. Le Département de l'appui opérationnel, en consultation avec l'Union africaine, a arrêté le concept d'appui logistique, comme demandé dans la résolution [2628 \(2022\)](#).

2. Approche globale pour la sécurité

a) Appui au renforcement des capacités institutionnelles

68. Le Programme conjoint relatif à la police, auquel participent l'ONU, l'Union européenne, l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, continue d'œuvrer au renforcement des capacités de police du Gouvernement fédéral et des États de la fédération et d'aider à l'élaboration du régime juridique applicable aux forces de police des États fédérés. L'ONU a notamment dispensé une formation au leadership à 500 officiers supérieurs de la Police somalienne et de la Police du Puntland, aidé à la rédaction de projets de loi sur la police pour les États du Puntland, du Hirshébéli et du Sud-Ouest et, en collaboration avec l'ATMIS et les administrations du Djoubaland et du Galmudug, participé au recrutement et à la formation de 150 policiers du Djoubaland, lesquels termineront leur formation de trois mois le 28 septembre.

69. Le 25 mai, la MANUSOM a facilité la réunion inaugurale du groupe de travail sur la marine et les garde-côtes somaliens, présidée par le Ministère de la défense et le commandant adjoint de la marine et des garde-côtes somaliens. Ont assisté à la réunion : les États-Unis d'Amérique, l'Italie, la Türkiye, la Mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie, la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Force navale placée sous la direction de l'Union européenne. Le mandat du Groupe a été approuvé. Ses travaux devront s'inscrire dans le cadre de l'Approche globale pour la sécurité et permettre le développement coordonné des forces de sécurité maritime somaliennes.

70. La MANUSOM et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont travaillé en collaboration avec les partenaires internationaux pour que les centres de réadaptation destinés aux ex-combattants des Chabab à faible risque et aux femmes anciennement associées aux Chabab puissent continuer d'accueillir des bénéficiaires. Au 28 juillet, 304 hommes, à Mogadiscio, Baidoa et Kismayo, et 184 femmes, à Kismayo et Baidoa, fréquentaient ces centres. Depuis le 1^{er} janvier, 187 hommes et 186 femmes ont été réadaptés et réinsérés dans la société ; de plus, 31 hommes devraient achever en août le programme de réadaptation. Le plan de transition pluriannuel, dont l'objet est de permettre au Gouvernement fédéral somalien de prendre pleinement en main les activités de désengagement, de dissociation, de réintégration et de réconciliation menées dans le pays, est en cours de mise en œuvre ; l'OIM, le principal partenaire d'exécution, en assure la coordination.

71. Les 28 et 29 juin, à Baidoa (État du Sud-Ouest), la MANUSOM a dispensé une formation de deux jours sur la conduite des audiences et la gestion du rôle à 20 fonctionnaires des tribunaux et du parquet. Du 7 au 9 juin, à Kismayo (Djoubaland), la MANUSOM a dispensé une formation des formateurs de trois jours à 15 agents pénitentiaires du Djoubaland (13 hommes et 2 femmes) ; la formation portait sur la gestion et la direction des prisons.

72. Au cours de la période considérée, la MANUSOM a mené plusieurs activités de formation et de sensibilisation visant à renforcer les capacités judiciaires au niveau infranational. Du 11 au 13 mai, à Baidoa (État du Sud-Ouest), elle a ainsi dispensé une formation sur la gestion de la sécurité dans les prisons et les normes internationales en matière de droits de l'homme à 40 agents pénitentiaires de l'État du Sud-Ouest (27 hommes et 13 femmes). Le 19 mai, à Baidoa, elle a tenu un atelier sur l'aide juridique et la nouvelle loi de l'État sur la gestion du foncier urbain à l'intention de 32 personnes déplacées (17 hommes et 15 femmes). Du 29 au 31 mai, à Hargeysa (« Somaliland »), elle a dispensé une formation initiale sur les limites de

la compétence juridictionnelle des tribunaux militaires à 26 membres de tribunaux militaires (23 hommes et 3 femmes).

73. Les 1^{er} et 2 juin, dans le cadre de l'appui apporté aux tribunaux, la MANUSOM a dispensé une formation sur l'indépendance de la magistrature et la responsabilité des juges à 10 participants (membres du Conseil supérieur de la magistrature du Puntland, juges de la Cour suprême du Puntland ou membres du Bureau du procureur général – tous des hommes). Du 6 au 16 juin, la Mission a permis à la Cour suprême du « Somaliland » d'assurer une formation sur l'administration des tribunaux à l'intention de 50 juges (hommes) ; la formation a porté notamment sur la compétence des juridictions, la conduite des audiences, la gestion du rôle, la rédaction des jugements et les directives encadrant le prononcé des peines. Le 22 juin, à Kismayo (Djoubaland), la MANUSOM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont dispensé une formation sur le rôle du système judiciaire dans la protection des droits des réfugiés et des personnes déplacées à 30 participants, parmi lesquels figuraient 14 juges, trois procureures, des membres de la Commission du Djoubaland pour les réfugiés et les déplacés et des fonctionnaires du HCR.

74. Le Service de la lutte antimines a formé quatre responsables nationaux des opérations et de l'assurance qualité de l'Autorité somalienne de gestion des explosifs dans le Djoubaland et le Hirschébéli pour leur permettre de mieux coordonner les opérations de déminage.

75. Le Service de la lutte antimines a apporté au Gouvernement fédéral somalien des conseils pratiques et un appui technique pour l'aider à mettre en œuvre la stratégie nationale sur les armes et les munitions visant à renforcer les infrastructures et les capacités de gestion des armes et des munitions en Somalie. Par ailleurs, le Service a poursuivi la construction du dépôt de munitions à Jazira (Mogadiscio), le Gouvernement fédéral somalien ayant l'intention d'y transférer une grande partie des munitions actuellement stockées dans le dépôt de Halane situé dans l'enceinte de l'aéroport international Aden Adde. Le Service a également dispensé une formation sur la gestion des munitions à neuf responsables chargés de la gestion du dépôt ; la formation a été consacrée notamment à la sûreté des explosifs, à la sécurité, ainsi qu'aux procédures comptables permettant de minimiser les risques de perte ou de détournement de munitions.

b) Appui à la stabilisation et à la prévention et à la répression de l'extrémisme violent

76. Le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a poursuivi ses consultations aux fins de la révision de la stratégie nationale de stabilisation, le but étant de veiller à ce que tous les programmes des partenaires et donateurs internationaux aillent dans la même direction. Lors des discussions, on a convenu qu'il fallait continuer d'appuyer les initiatives de stabilisation dans la région du Bas Chébéli, de façon à consolider les progrès réalisés dans le cadre du Plan de transition de la Somalie, qu'il fallait renforcer la coordination avec les partenaires de sécurité et procéder avec eux à une planification d'ensemble conjointe, pendant toute la durée de la transition, et qu'il fallait enfin s'efforcer de remédier aux causes profondes des conflits et créer des passerelles avec les programmes de développement dans tous les districts des États de Galmudug, du Hirschébéli, du Djoubaland et du Sud-Ouest.

77. L'ONU a renforcé sa collaboration avec les membres de groupes religieux, par l'entremise du Ministère des awqaf et des affaires religieuses et du Conseil des oulémas. Elle a notamment dispensé des formations et fourni des programmes de cours, le but étant de permettre aux groupes religieux de mieux identifier les différends découlant de la propagation d'idées extrémistes et de discours de haine, de

régler ces différends par la médiation et de promouvoir la paix et la tolérance dans les madrasas.

IV. Appui fourni par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes

1. Appui aux opérations de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie

78. En application de la résolution 2628 (2022) du Conseil de sécurité, le BANUS a continué d'appuyer la mise en œuvre du plan de reconfiguration de l'ATMIS, la revue des matériels, dont l'objet est de rapatrier les matériels inadaptés et de déployer de meilleures capacités facilitatrices, et le transfert des fonctions de sécurité aux forces de sécurité somaliennes.

79. Le BANUS a aidé l'ATMIS à procéder à la revue des matériels lors de la troisième réunion du Groupe d'appui à la stratégie militaire qui s'est tenue à Addis Abeba du 27 juin au 1^{er} juillet, au cours de laquelle l'état des besoins par unité de l'ATMIS a été établi. Cela devrait permettre de déterminer les matériels jugés inadaptés qu'il faudra en priorité retirer et remplacer à l'occasion de la reconfiguration de l'ATMIS.

80. Du 4 au 6 juillet, une conférence logistique a été organisée à Mogadiscio à l'intention des responsables de la planification des opérations logistiques du BANUS et de l'ATMIS, en coordination avec leurs homologues du Gouvernement fédéral somalien. La conférence avait pour thème : « Planification et coordination conjointes des opérations logistiques aux fins d'une bonne mise en œuvre du CONOPS de l'ATMIS conformément au Plan de transition pour la Somalie ». Les responsables de la planification des opérations logistiques du BANUS et de l'ATMIS, en coordination avec le Gouvernement fédéral somalien, élaborent ensemble un plan logistique destiné à appuyer la reconfiguration de l'ATMIS et le transfert des fonctions de sécurité aux forces de sécurité somaliennes.

81. Le BANUS a continué de s'entretenir régulièrement avec ses partenaires et rencontré, le 31 mai et le 1^{er} juin à Addis-Abeba, de hauts responsables de l'Union africaine et des Ministères éthiopiens des affaires étrangères et de la défense. Le Bureau a également rencontré, le 5 juin en Somalie, le Chef des forces de défense de la Force de défense nationale du Burundi. Les discussions ont porté sur la reconfiguration de l'ATMIS et sur l'appui apporté par le Bureau à la transition, y compris la création de la cellule de planification de la transition. Les participants ont convenu de déléguer certains pouvoirs et de décentraliser l'appui apporté aux différents secteurs de l'ATMIS et se sont entendus sur des moyens d'améliorer la planification et la coordination.

82. Le BANUS a continué d'assurer certains services dans tous les sites et secteurs de l'ATMIS, par exemple la gestion des eaux usées et des déchets solides. Le Bureau a également dispensé une formation sur la gestion de l'environnement à 60 policiers sierra-léonais, 20 membres des forces de défense du Kenya et 20 membres des forces de défense populaires de l'Ouganda. Il a également remis au Ministère de l'environnement de l'État du Sud-Ouest, par l'intermédiaire de l'ATMIS, 5 000 plants d'arbres à planter.

83. Le Service de la lutte antimines a formé 3 399 militaires et policiers de l'ATMIS pour qu'ils puissent mieux détecter et détruire les engins explosifs improvisés et opérer en toute sécurité dans les environnements à haut risque. Il a également organisé des exposés à l'intention de 411 convois de l'ATMIS dans les six secteurs (avant et

après déploiement) et conduit 640 opérations de recherche d'engins explosifs improvisés le long des principaux itinéraires d'approvisionnement, au cours desquelles 11 engins ont été trouvés et détruits. Il a en outre établi 9 rapports d'analyse des menaces et 24 rapports de sensibilisation aux engins explosifs improvisés à l'appui de l'ATMIS et des forces de sécurité somaliennes.

84. Le Service de la lutte antimines a contribué à la sûreté et à la sécurité des infrastructures stratégiques en déployant 32 équipes cynophiles préposées à la détection d'explosifs. Ces équipes ont fouillé 60 777 bagages, 154 672 véhicules, 305 bâtiments, 152 721 mètres carrés de locaux et 23,1 kilomètres carrés d'espaces découverts, tous secteurs confondus.

85. À l'appui du Plan de transition de la Somalie, le Service de la lutte antimines a, en collaboration avec l'ATMIS, organisé une conférence sur la lutte contre les engins explosifs improvisés, qui s'est tenue du 14 au 16 juin à Mogadiscio. Au cours de la conférence, qui a réuni l'ATMIS, l'armée nationale somalienne et des spécialistes des engins explosifs improvisés, les participants se sont employés à tirer les enseignements des dernières opérations de déminage pour préparer les prochaines phases de la transition. Les débats sont venus alimenter la réunion du Groupe de l'appui stratégique militaire de l'Union africaine qui s'est tenue du 27 juin au 1^{er} juillet à Addis Abeba, au cours de laquelle le Groupe a déterminé les besoins des unités de l'ATMIS en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés.

86. Le Service de la lutte antimines a organisé à Beledweyne (État du Hirshébeli), à l'intention de deux équipes de neutralisation des engins explosifs improvisés de l'armée nationale somalienne, des cours de perfectionnement portant sur la vérification des itinéraires et la neutralisation des munitions conventionnelles. Le Service a également dispensé à Dhooble (État du Djoubaland) un cours de sensibilisation aux dangers des explosifs à 18 nouvelles recrues de l'armée nationale somalienne. Au cours de la période considérée, les équipes de neutralisation des engins explosifs improvisés de l'armée nationale somalienne ont neutralisé huit engins de ce type dans les régions de Banaadir, du Bas-Djouba et de Bay. Le Service de la lutte antimines a continué d'œuvrer au renforcement des capacités de la police somalienne : il a ainsi formé une nouvelle équipe de neutralisation des explosifs et munitions stationnée à Jawhar (État du Hirshébeli) et deux nouvelles équipes de neutralisation des engins explosifs improvisés stationnées à Garoowe (État du Puntland) et à Beledweyne (État du Hirshébeli).

2. Appui aux opérations des forces de sécurité somaliennes

87. Le BANUS a apporté un soutien logistique à 11 649 membres des forces de sécurité somaliennes. Au 31 juillet, le fonds d'affectation spéciale pour les forces de sécurité somaliennes affichait un solde de 444 023 dollars, ce qui n'a pas été suffisant pour couvrir les dépenses opérationnelles en août 2022. Cependant, une contribution supplémentaire d'un montant de 2,8 millions de dollars, reçue le 24 août, devrait permettre de couvrir les dépenses opérationnelles jusqu'à la fin décembre 2022. Les entités des Nations Unies présentes en Somalie continuent de multiplier les contacts en vue d'obtenir de nouvelles contributions au fonds. Pour faire avancer les discussions sur la situation préoccupante du fonds, le BANUS a rencontré en juillet, séparément, des hauts responsables du cabinet du Premier Ministre et du Ministère de la défense et le Conseiller pour les questions de sécurité nationale de Somalie afin de réfléchir à la façon dont on pourrait obtenir des fonds pour financer de façon durable l'appui logistique apporté par le Bureau aux forces de sécurité somaliennes. On a également examiné le dispositif d'appui du Bureau et convenu d'élaborer conjointement, dans le plein respect du Plan de transition de la Somalie, un concept

d'appui logistique applicable spécialement aux forces de sécurité somaliennes durant la transition.

88. Au cours de la période considérée, le BANUS a continué à fournir un appui non léthal aux forces de sécurité somaliennes engagées dans des opérations conjointes avec l'ATMIS. Le Bureau a non seulement fourni régulièrement de la nourriture et du carburant et assuré les évacuations médicales dans 23 sites de l'armée nationale somalienne (11 649 soldats en tout), mais a également fourni aux forces de sécurité somaliennes de nouvelles radios à très haute fréquence, ainsi que du matériel pour la construction de bunkers dans les bases opérationnelles avancées de l'armée.

89. Le BANUS a dispensé une formation d'officier de liaison aérienne à 10 soldats de l'armée nationale somalienne. Il a également œuvré au renforcement des capacités dans d'autres domaines d'appui en coordination avec l'ATMIS.

90. Par ailleurs, l'Unité mobile de contrôle des véhicules de la Police somalienne, formée par le Service de la lutte antimines, a grandement contribué à la sécurité de l'élection présidentielle, ayant notamment fourni une escorte aux parlementaires et aux candidats à la présidence et recouru à des contre-mesures électroniques pour empêcher la détonation d'engins explosifs improvisés télécommandés.

V. Présence des Nations Unies en Somalie

91. Les entités des Nations Unies sont restées présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 23 août, 630 agents recrutés sur le plan international et 1 361 agents recrutés sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

92. En application des résolutions [2592 \(2021\)](#) et [2632 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité, il a été procédé à un examen stratégique de la MANUSOM pendant la période considérée, à l'issue duquel ont été recommandés des indicateurs précis, mesurables et réalistes permettant de suivre l'exécution et l'accomplissement en temps utile par la Mission de son mandat. L'équipe chargée de l'examen stratégique était dirigée par Ian Martin et comprenait des membres du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, du Département des opérations de paix et du Département de l'appui opérationnel, ainsi que des membres du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine. L'équipe s'est rendue en Somalie et à Addis-Abeba du 1^{er} au 9 août pour se concerter avec le Gouvernement fédéral somalien, les États membres de la fédération, les entités des Nations Unies, l'ATMIS, des représentants d'organisations de femmes et de jeunes de la société civile, les partenaires internationaux et la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba.

VI. Observations

93. Je me félicite que les élections parlementaires, après un long délai, aient été menées à bonne fin et que l'élection présidentielle se soit déroulée dans le calme le 15 mai. Je me félicite également que tous les acteurs politiques aient accepté les résultats et que le transfert du pouvoir se soit fait pacifiquement. Je juge de bon augure que, peu après son élection, le nouveau Président, Hassan Sheikh Mohamud, ait rencontré les dirigeants des États membres de la fédération au sein d'un Conseil consultatif national. Cette réunion a été l'occasion pour les dirigeants somaliens de réaffirmer leur attachement aux grandes priorités politiques et aux objectifs d'édification de l'État énoncés dans l'accord électoral du 27 mai 2021. Il faudra faire

preuve d'une volonté politique sans faille et progresser en toute collaboration dans l'édification de l'État. À cet égard, j'exhorte les responsables du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération à s'employer ensemble à mettre en œuvre les grandes priorités nationales, dans un nouvel esprit de coopération. L'ONU demeure déterminée à aider les Somaliens et les Somaliennes dans cette entreprise.

94. J'exhorte en outre les dirigeants politiques somaliens à faire participer davantage les femmes à la vie politique, sociale et économique, y compris dans la nouvelle administration, et à renforcer leur inclusion dans tous ces domaines. Des mesures en ce sens témoigneraient de la volonté du Gouvernement fédéral de promouvoir la pleine participation des femmes à la vie politique, l'objectif de représentation des femmes au sein du nouveau parlement n'ayant malheureusement pas été atteint. Il faudrait en faire davantage pour que les femmes soient véritablement incluses et représentées en toute égalité dans la vie politique somalienne et les activités de consolidation de la paix, de développement et de sécurité menées dans le pays.

95. Je reste très inquiet de l'aggravation de la sécheresse et de ses répercussions toujours plus grandes sur la population somalienne, dont le déplacement de plus d'un million de personnes. Les acteurs humanitaires, qui amplifient leurs interventions face à la sécheresse et renforcent leurs mesures de prévention de la famine, continueront de répondre aux besoins les plus pressants de la population. Quelque 5,3 millions de Somaliens et de Somaliennes ont reçu une aide vitale des organismes humanitaires des Nations Unies et de leurs partenaires internationaux et locaux au cours des sept premiers mois de l'année. L'Organisation des Nations Unies, en étroite concertation et coordination avec l'Envoyé spécial du Gouvernement somalien pour la sécheresse, appelle de nouveau la communauté internationale à renforcer son soutien. L'appui des partenaires internationaux étant indispensable pour que l'on puisse continuer de sauver des vies dans tout le pays, je demande aux donateurs de contribuer généreusement au Plan d'aide humanitaire pour 2022, de façon qu'il soit intégralement financé.

96. J'exprime mon inquiétude face à la persistance des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, notamment les violences sexuelles et fondées sur le genre, les violences sexuelles liées au conflit et les graves violations commises contre les enfants. J'encourage le Gouvernement fédéral somalien à continuer de renforcer son action pour honorer l'engagement qu'il a pris de mettre fin aux violences sexuelles et aux violations graves sur la personne d'enfants comme prévu dans le communiqué conjoint de 2013 et la feuille de route de 2019. Je lui demande également de renforcer l'arsenal juridique visant à protéger les enfants. Je lui demande de nouveau de ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. J'encourage le nouveau Gouvernement à adopter rapidement les principaux projets de loi relatifs aux droits de l'homme afin de respecter les obligations régionales et internationales de la Somalie dans ce domaine. Je suis inquiet des attaques récurrentes contre la liberté d'expression et demande aux autorités somaliennes de faire en sorte que les journalistes et les professionnels des médias puissent exercer légitimement leur métier sans être intimidés ni subir de représailles.

97. Je reste très préoccupé par le fait que les Chabab continuent de mener des attaques et d'infliger des souffrances aux civils. Je condamne toutes les activités terroristes et me félicite que le Gouvernement fédéral somalien accorde la priorité à la lutte contre les Chabab et s'efforce d'améliorer la sécurité à Mogadiscio et dans toute la Somalie. À cet égard, la mise en œuvre du Plan de transition de la Somalie,

grâce auquel le Gouvernement fédéral et les forces de sécurité somaliennes assument de plus en plus le rôle principal dans la gestion et l'exécution des tâches de sécurité, constitue une étape essentielle dans la consolidation de l'action en faveur de la paix et de la sécurité. Les discussions que mènent le Gouvernement fédéral sur la constitution et l'intégration des forces, le transfert progressif des tâches de sécurité assurées par l'ATMIS et le renforcement de la coordination avec les partenaires de sécurité devront se poursuivre dans les mois à venir. Je salue les efforts que déploie le Gouvernement fédéral pour continuer de mieux coordonner la transition en matière de sécurité et pour avancer dans la mise en œuvre des activités essentielles. Je remercie les États Membres de leurs contributions au fonds d'affectation spéciale pour les forces de sécurité somaliennes mais, restant préoccupé par la baisse de son solde, je demande de nouveau aux États Membres de verser des contributions additionnelles au fonds, de façon que l'appui apporté durant cette période de transition décisive ne soit pas interrompu.

98. Je tiens à dire toute ma reconnaissance à l'Union africaine, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à l'Union européenne, aux États Membres, aux organisations non gouvernementales et aux autres partenaires de développement pour leur mobilisation et pour l'aide qu'ils continuent d'apporter à la consolidation de la paix en Somalie.

99. Je remercie enfin mon Représentant spécial, James Swan, et tous les membres du personnel des Nations Unies en Somalie du travail qu'ils ne cessent d'accomplir et de leur dévouement sans faille au service de la paix et de la stabilité dans le pays.

